

# Évidence(s)

Le ciel est bleu. Le feu brûle. L'eau mouille. Voilà, parmi tant d'autres, quelques assertions qui semblent des évidences. Et pourtant... un ciel bleu peut être vu autrement par des personnes ayant un trouble de la vision des couleurs. Pour de nombreux jeunes enfants, le caractère brûlant du feu n'est compris qu'après une première expérience cuisante. Et si l'eau mouille la peau des humains, elle ne mouille pas le plumage de certains oiseaux.

L'évidence n'est ni universelle ni intemporelle. Elle dépend notamment des cultures, des savoirs et de leur évolution au cours du temps. Elle dépend aussi de l'organisation des sociétés, des principes partagés par des groupes de personnes, voire des convictions individuelles. Par exemple, le courage et la détermination de certaines femmes ont conduit à faire du droit à l'avortement une évidence pour beaucoup, en France et dans d'autres pays. Mais en 2025, pour certaines personnes et selon la législation de certains États, l'évidence reste l'interdiction de l'avortement.

Dans de nombreux domaines de la santé, en particulier dans la relation entre soignant et patient, la question de ce qui constitue une évidence pour les uns et pour les autres se pose souvent.

Par exemple, une situation clinique peut apparaître comme évidente à un soignant. Mais, même décrite avec des mots simples, sans jargon ni acronyme, elle ne revêt pas toujours la même signification pour le patient concerné. Parce que parfois les mots employés sont mal compris. Ou parce que l'émotion du moment brouille la réception de l'information, et entrave une décision de soins partagée et rationnelle.

La balance bénéfices-risques d'un traitement peut apparaître comme évidemment favorable en écoutant la parole d'un expert sous l'influence de firmes, ou au contraire très incertaine pour un soignant informé de l'absence d'évaluation solide de ce traitement.

Le précepte selon lequel "mieux vaut prévenir que guérir" a conduit beaucoup de personnes de bonne volonté à l'évidence de l'intérêt de nombreux dépistages. Sauf qu'à y regarder de plus près, les preuves d'un avantage pour les patients peuvent manquer, ou sont très fragiles face au poids des risques et inconvénients.

Ainsi, quand un choix nous paraît évident, mieux vaut se rendre à l'évidence : l'évidence n'est pas toujours une évidence !

## Compétence 4